

V. PAYSAGE ET PATRIMOINE

1. Grandes caractéristiques du territoire d'étude

1.1. Définition des périmètres de l'étude paysagère

Une approche cartographique a permis, après une approche complémentaire *in situ*, de convenir d'aires d'études à différentes échelles. Elles correspondent à des distances de perceptions préalablement posées, théoriques, dessinées en fonction de la réalité du terrain, incluant des éléments paysagers (boisements, bocages, prairies...), topographiques (micro-relief, cours d'eau...) ou encore urbains (villes/villages, réseau routier...). Ces éléments caractérisent la lecture de l'espace et permettent d'identifier des écrans visuels ou des ouvertures paysagères. La carte ci-contre présente les aires d'étude redéfinies selon ces particularités jouant le rôle d'écrans visuels :

- L'aire d'étude à l'**échelle éloignée** s'inscrit dans une aire dont le rayon varie de **2,4 km à 6,4 km** autour du site d'étude, au sein de l'unité paysagère du « Centre Var » décrite en page suivante. L'aire éloignée est traversée par plusieurs axes routiers inscrits en lisière (D561, D554, D560) et traversée par la D35 selon un axe Nord-Sud. Cette aire intègre les centres bourgs de St-Martin-de-Pallières, Varages, Barjols et Brue-Auriac, ainsi qu'un tronçon du GR99 traversant garrigues et chênaies.
- L'aire d'étude à l'**échelle immédiate** intègre les abords du site d'étude sur un rayon variant de **482 m à 2 km** autour du site. Les lieux-dits aux noms de « Gigery », « la Procureuse », « la Vallée », « Séguiranne » et d'autres habitations isolées font partie de cette aire d'étude. Une portion de la D35 est également intégrée à celle-ci, correspondant aux points de vue potentiels. Cette aire permet d'analyser finement les relations visuelles entre le site d'étude et son environnement direct.
- Enfin, le **site d'étude** comprend le site circonscrit dans ses limites foncières, la **Zone d'Implantation du Projet -ZIP-** (initialement prévue, ainsi que la **piste d'accès**. Cette échelle permet de définir les éléments du paysage et du patrimoine au sein du site d'étude-même.

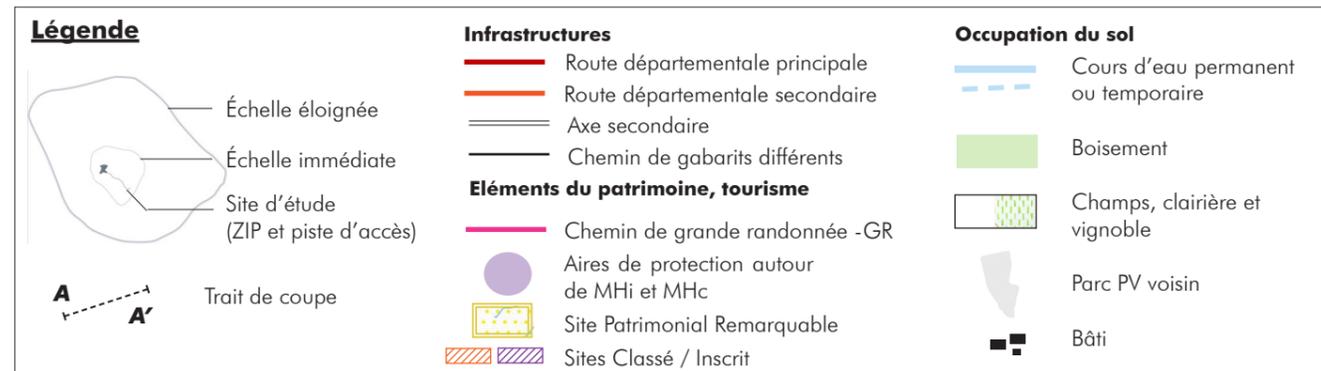


Illustration 65 : Carte des aires d'étude

Source : IGN (SCAN 25) / BD Carthage / Réalisation : Artifex

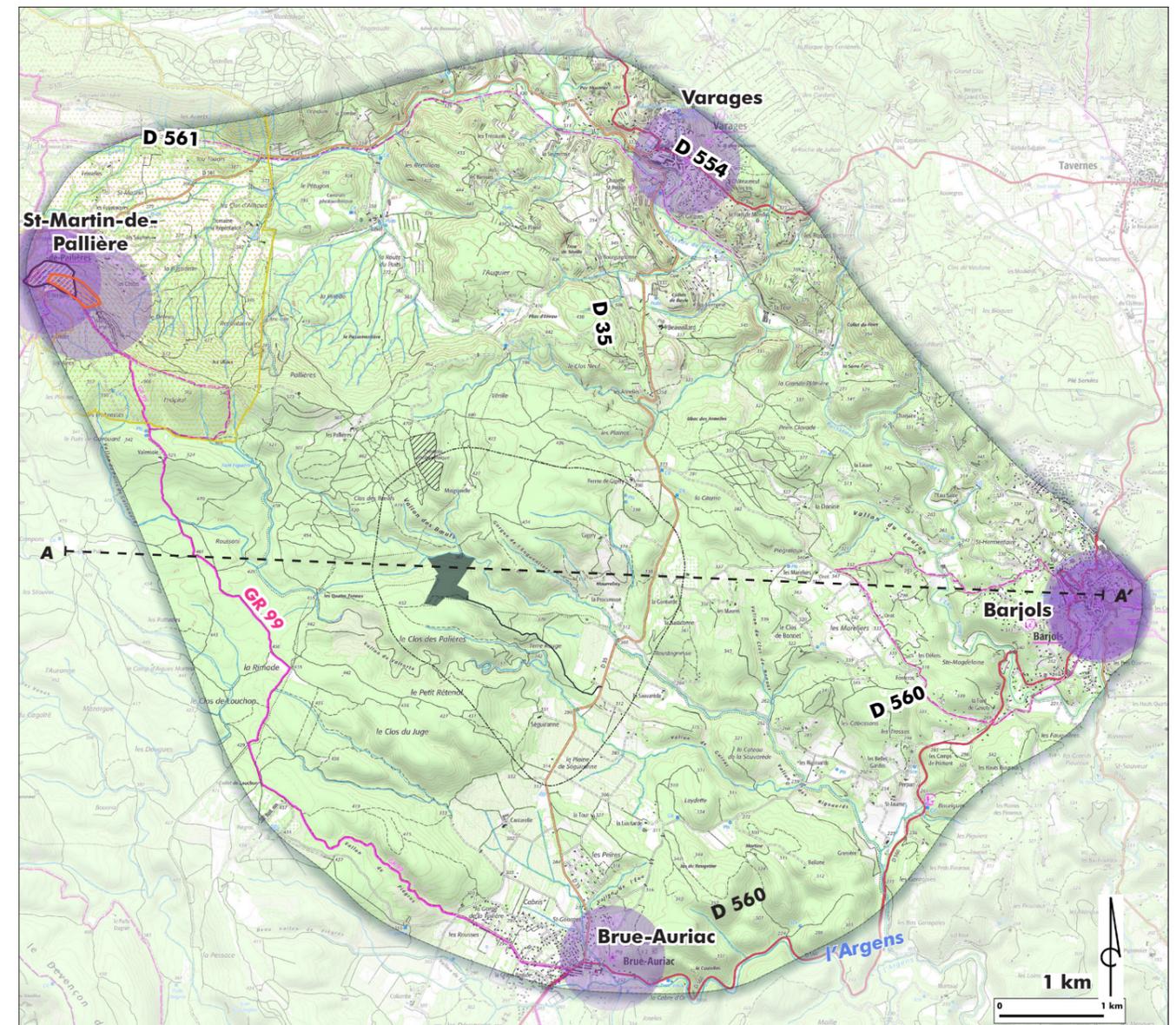
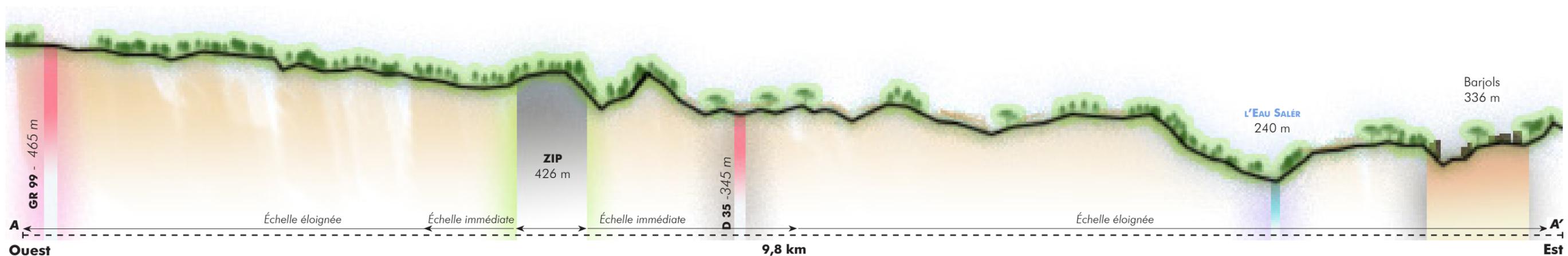


Illustration 66 : Coupe Ouest - Est de principe d'organisation du relief

Les altitudes sont indiquées en mNGF Réalisation : Artifex



1.2. Les ensembles paysagers

Les ensembles paysagers qui sont des grands ensembles cohérents (plaines, vallées, collines et plateaux...) sont identifiés selon des critères géographiques, mais aussi culturels. Analysés selon l'occupation du sol, les usages, les dynamiques paysagère au fil des décennies, ils aident à la compréhension des perceptions, et des incidences possibles d'un projet sur l'environnement.

1.2.1. Les documents d'identification des paysages

Un travail d'identification des unités paysagères a été mené dans les années 2007 à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, sous forme d'un Atlas des Paysages, et mis en ligne sur le site de la DREAL. Ce diagnostic permet de porter-à-connaissance des éléments paysagers, de souligner des enjeux repérés au fil des années, transformant et altérant quelquefois négativement les paysages.

Cet Atlas des paysages permet de distinguer dans les aires étudiées l'unité paysagère du « Haut Var » au Nord du site, et celle du « Centre Var », concernant le site d'étude et la plus grande partie des aires d'étude éloignée et immédiate.



« Haut Var », depuis St-Martin-de-Pallières
Source : Artifex



« Centre Var », à Varages
Source : Artifex

1.2.2. Le Centre Var

Une eau omniprésente, en fonds de vallons verdoyants et dans les fontaines des villages perchés

C'est cette thématique de l'eau qui définit en premier lieu l'unité paysagère du Centre Var, où se trouve le site d'étude. L'eau a creusé de nombreux talwegs et alimente le cours d'eau Argens connu pour ses inondations fertilisantes et dangereuses. Conjugée avec le socle calcaire, elle a créé des événements géologiques remarquables (tufs) et, capté par l'homme, incité à des ouvrages de qualité (fontaines...). Extérieurement au rayon de 5 km autour du site d'étude, mais non loin, en lisière urbaine de Barjols, cette eau abondante a pu alimenter l'industrie comme la tannerie, la papeterie, et autres fabriques (foulon, cartes) ceci au 19e siècle.



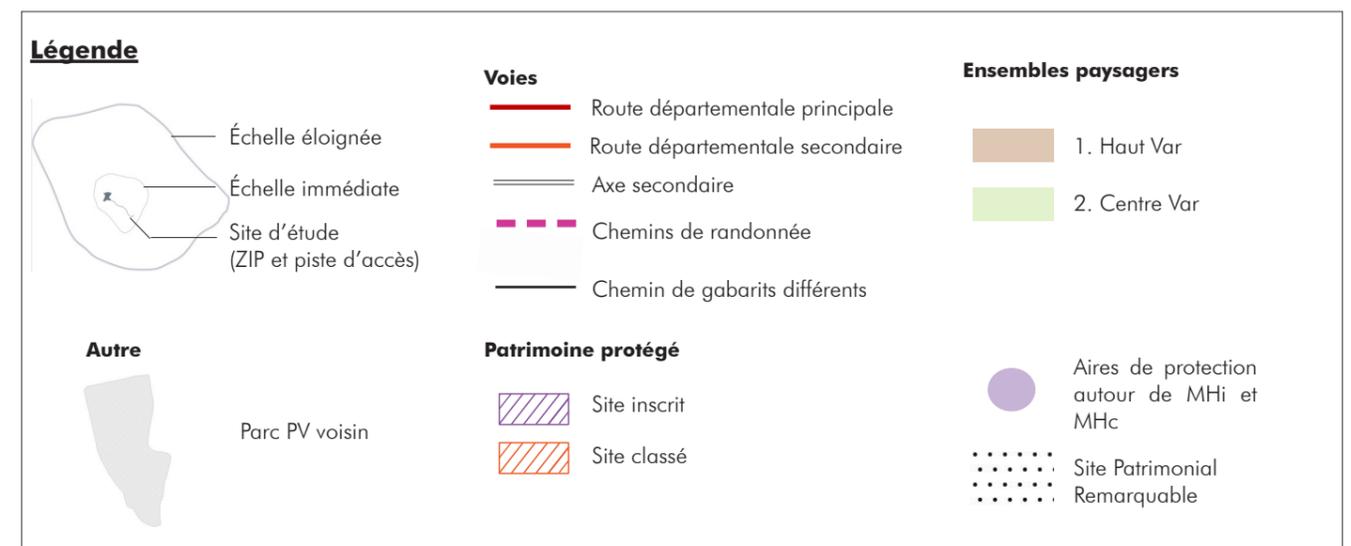
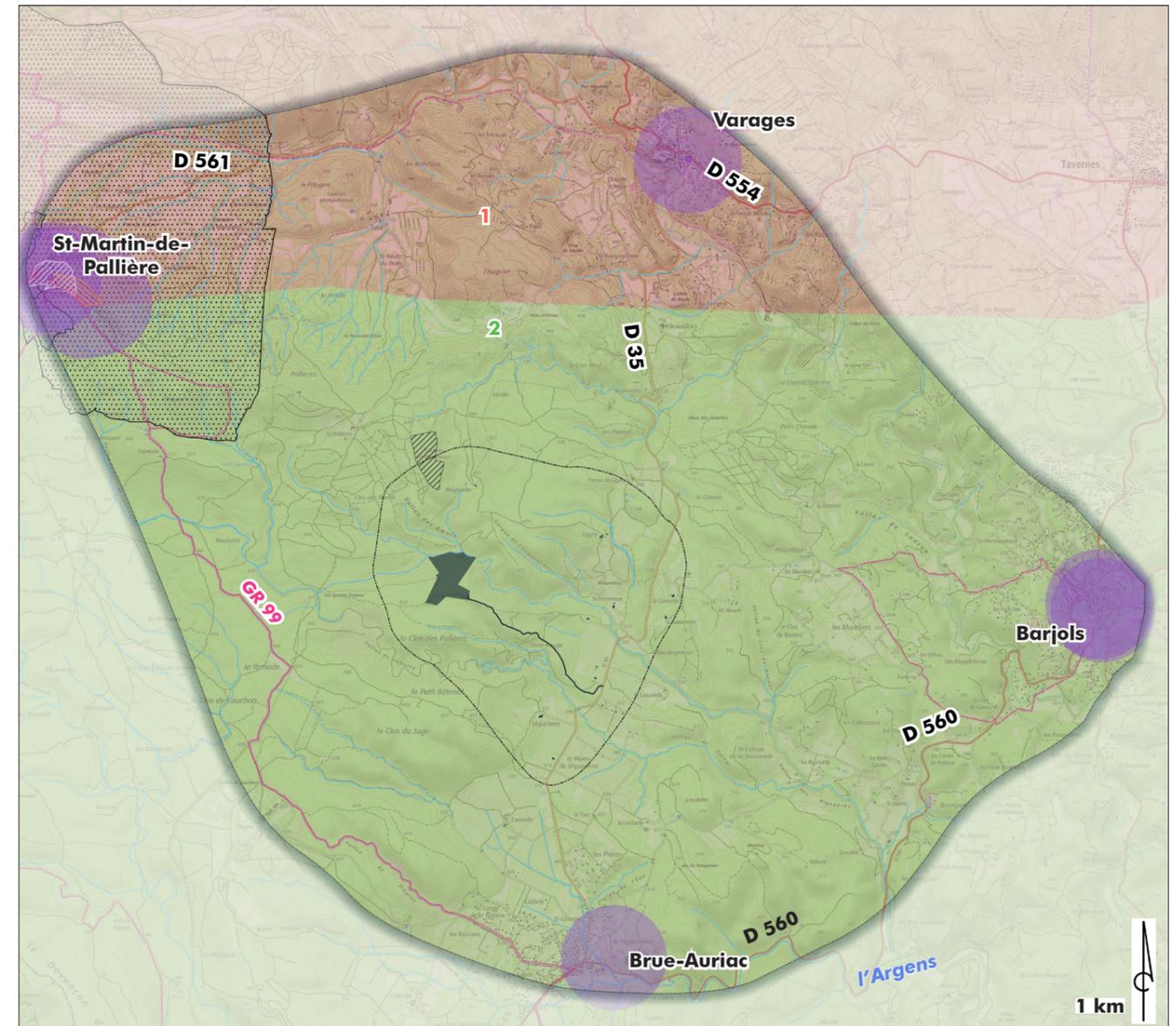
« Centre Var » vers Varages
Source : Artifex



« Centre Var », l'eau captée à Barjols
Source : Artifex

Illustration 67 : Carte des ensembles paysagers

Source : IGN (SCAN 25) / Atlas des paysages du Var, DREAL PACA / Réalisation : Artifex



De nombreuses collines boisées

L'Atlas offre une description d'un territoire labyrinthique du fait des nombreuses collines boisées. Falaises et petites gorges y marquent des ruptures de pentes. La forêt souvent privée est constituée de pins d'Alep, mais aussi de chênaies (chênes verts et pubescents) et de garrigue.

Des roches calcaires aux teintes chaudes

L'unité paysagère du Centre Var est constituée d'un socle géologique calcaire, marno-calcaire ou dolomitique, du Jurassique ou du Trias, apparaissant en affleurement au sommet des collines ou de courtes gorges. Cascades et sources peuvent être dotées de dépôts de tufs, tandis que les lits des cours d'eau charrient galets, graviers et sables argileux.

Les enjeux relevés dans l'Atlas concernent l'abandon des terrasses de cultures, soulève la question de l'intégration de nouvelles bâtisses (contemporain, habitat groupé), souligne la profusion de panneaux signalétiques, mais rien concernant les milieux boisés et collinaires comme celui où se trouve le site d'étude.



Village de Varages au sein de la garrigue

Source : Artifex



Détail de St-Martin-de-Pallières

Source : Artifex



Une des fontaines de Barjols

Source : Artifex



Le village de Barjols et ses anciennes usines (tanneries)

Source : Artifex

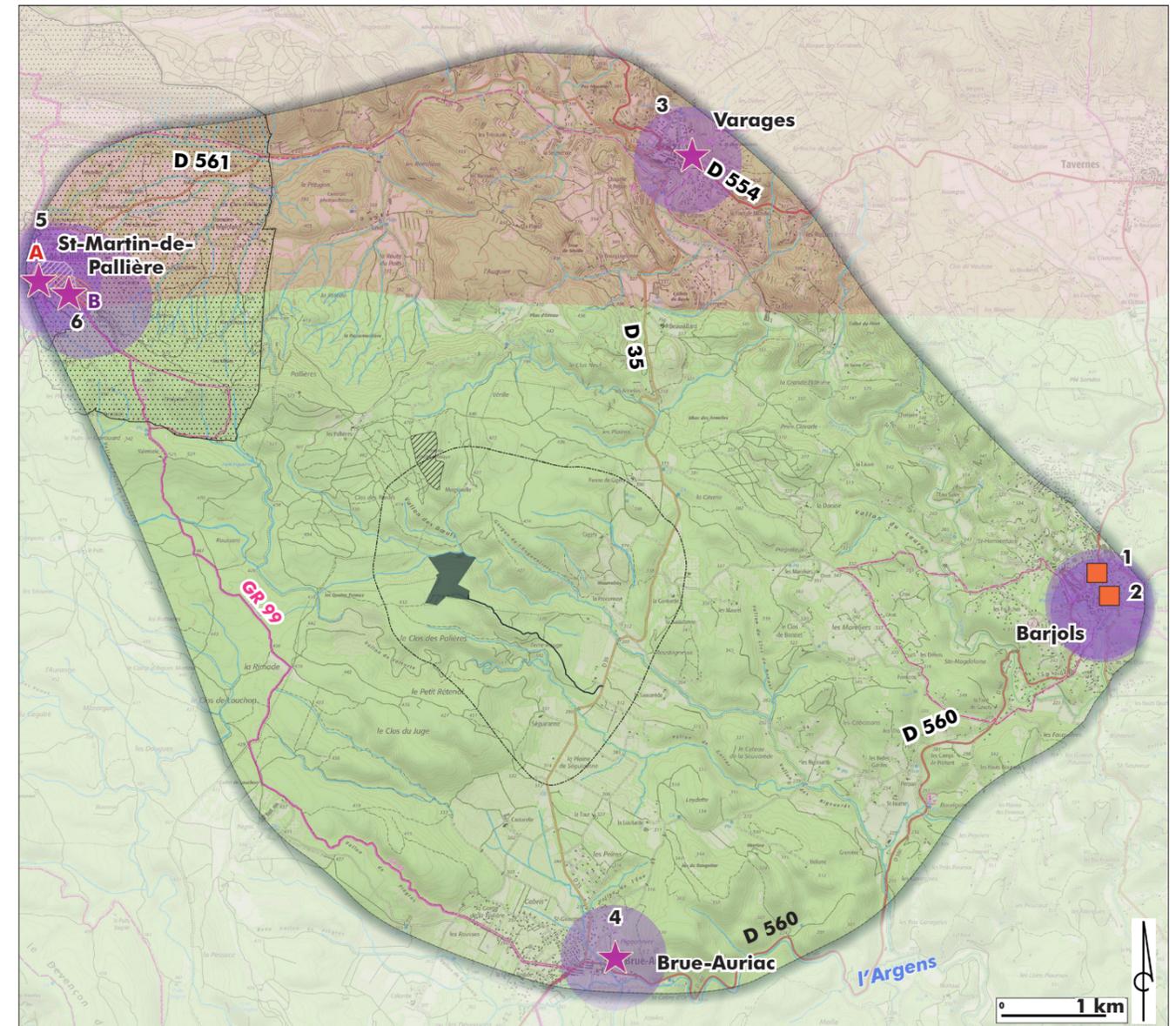
1.3. Patrimoine protégé, culturel et touristique

1.3.1. Eléments du patrimoine protégé

Au sein des échelles d'étude éloignée et immédiate, les monuments historiques protégés sont au nombre de six. Parmi eux, plusieurs églises, un château et son parc sont les types de bâtiments qui font l'objet de mesures de protection. Quatre sont inscrits, deux sont classés. Ces édifices protégés se trouvent éloignés du site d'étude et sans lien visuel avec celui-ci.

Illustration 68 : Carte du patrimoine protégé, culturel et touristique

Source : IGN (SCAN 25) / Atlas des paysages du Var, DREAL PACA / Réalisation : Artifex



Légende

<p>Site d'étude (ZIP et piste d'accès)</p>	<p>Voies</p> <ul style="list-style-type: none"> Route départementale principale Route départementale secondaire Axe secondaire Chemins de randonnée 	<p>Ensembles paysagers</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Haut Var 2. Centre Var
<p>Patrimoine protégé</p> <ul style="list-style-type: none"> Monument historique inscrit Monument historique classé 	<ul style="list-style-type: none"> Site inscrit Site classé Site Patrimonial Remarquable 	<p>Autre</p> <ul style="list-style-type: none"> Aires de protection autour de MH et MHc Parc PV voisin

Les deux sites inscrit et classé sont à des distances importantes (plus de 5 km) du site d'étude, sans lien avec ce dernier. Il existe également un Site Patrimonial Remarquable approuvé le 22 juillet 2019 sur et autour de ces deux sites, à St-Martin-de-Pallières, qui permet à ce secteur de se voir consolidé lors de mesures réglementaires urbaines et paysagères.

Les tableaux ci-dessous recensent ces éléments patrimoniaux protégés de façon plus précise.

Monuments historiques -édifices -

N°	Commune	Nom	Protection	Date	Distance (km)
1	BARJOLS	Porte Renaissance, avec la trompe située à gauche	Classée	12/12/1921	Au-delà des 5 km (5,9)
2		Eglise collégiale en totalité 14e, 17e et 18e s.	Classée	25/06/1979	
3	VARAGES	Eglise Notre-Dame-de-Nazareth	Inscrite	18/10/1971	4,2
4	BRUE-AURIAC	Pigeonnier de Roux-de-Corse, 18e s. 8100 nids	Inscrite	23/02/2004	3,6
5	SAINT-MARTIN-DE-PALLIÈRES	Château 13e s., 17es, 18es., 19e s., Parc 18e s.	Inscrite	14/11/2003	4,3
6		Eglise paroissiale 4e quart 17e s.			

Sites protégés

Commune	Nom	Protection	Date	Distance (km)
A ST-MARTIN-DE-PALLIÈRES	Ensemble formé par le village de Saint-Martin-de-Pallières, le château et une partie de son parc	Site Classé	28/07/1944	3,9
	B Le bois du château de Saint-Martin-de-Pallières	Site inscrit	130/05/44	4,2



Porte de la maison dite du Marquis de Pontevès (MH1)

Source : monumentum.fr



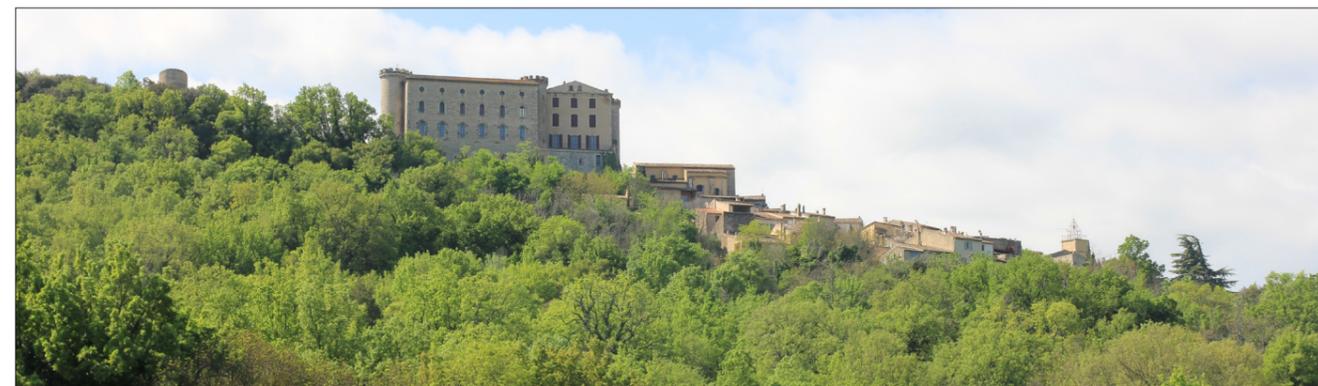
Eglise collégiale (MH2)

Source : Artifex



Pigeonnier (MH3)

Source : Artifex



Château de St-Martin-de-Pallières (MH5 - sites A et B, et SPR)

Source : Artifex

1.3.2. Eléments du patrimoine culturel et vernaculaire

Parmi les éléments patrimoniaux remarquables, mais ne faisant pas l'objet de mesures de protection, le binôme campagne-nature / villages groupés marque qualitativement les paysages. A échelle plus petite, la pierre, les enduits à la chaux, les tuiles de terre cuite, sont utilisés dans les édifices isolés et dans les villages.

L'eau est captée par différents ouvrages tels que les puits, les fontaines adossées aux murs, ou trônant au milieu des places ombragées.

Le patrimoine vivant est, dans l'utilisation de certaines essences, un élément contribuant à l'architecture des paysages. De grands sujets arborés accompagnent les bâtisses anciennes afin de protéger leurs habitants des saisons estivales très chaudes. Ils soulignent les voies qui y mènent pour à la fois protéger du soleil les visiteurs, mais aussi mettre en scène l'arrivée dans les domaines.

Ces platanes, micocouliers, tilleuls, se trouvent également plantés au coeur des villages pour les mêmes raisons.

Le **chemin de grande randonnée GR 99** dit de « Saint-Martin-de-Pallières aux Gorges du Verdon » passe en limite Est de l'aire éloignée, permettant de découvrir de beaux sites dont les gorges du Verdon, et de rejoindre l'unité paysagère du « Haut Var ».



Château de St-Martin-de-Pallières (MH5 - sites A et B, et SPR)

Source : Artifex



Platanes de Brue-Auriac

Source : Artifex

Inventaire des sentiers

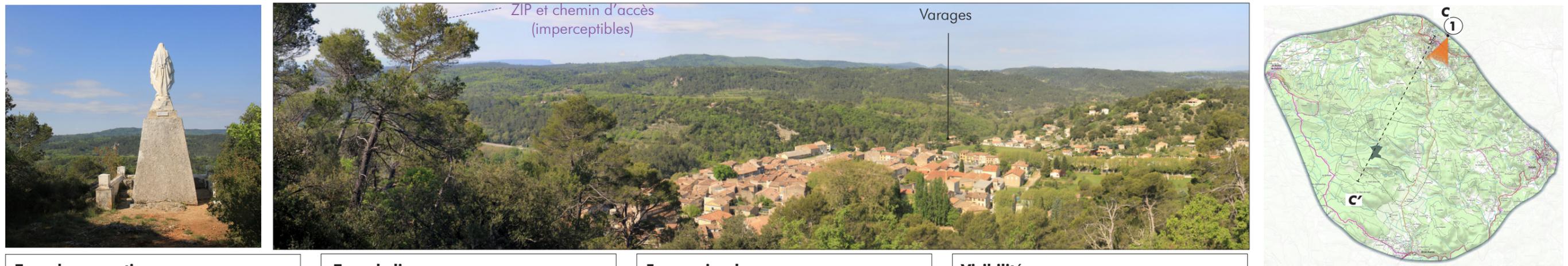
Nom	Type	Aire d'étude	Distance
GR 99 « de Saint-Martin-de-Pallières aux Gorges du Verdon »	GR	Eloignée	1,3 km à l'Ouest

2.2. Analyse des perceptions visuelles à l'échelle éloignée

Les points de vue ici choisis concernent principalement des points hauts et attractifs (belvédères), des lieux de vie et de passage. Les perceptions sont, à cette échelle, peu significatives. Le relief est constitué d'un moutonnement de collines boisées. Les distances séparant les villages et le site d'étude (**constitué de la ZIP et du chemin d'accès**) sont importantes. Enfin, les vues panoramiques sur les paysages depuis les lieux de vie tournent le dos au site d'étude.

N.B. : L'ensemble des prises de vues photographiques pour toutes les échelles a été réalisé le 24 avril 2020 sous un ciel clair et ensoleillé. Les prises de vues sont présentées à partir du Nord, dans le sens horaire.

1 - à 4,6 km au Nord du site d'étude - Depuis le point de vue panoramique, statue dominant Varages



Type de perception :

- Statique depuis le pied de la statue

Type de lieux :

- Lieu de passage
- Lieu de promenade

Ecrans visuels :

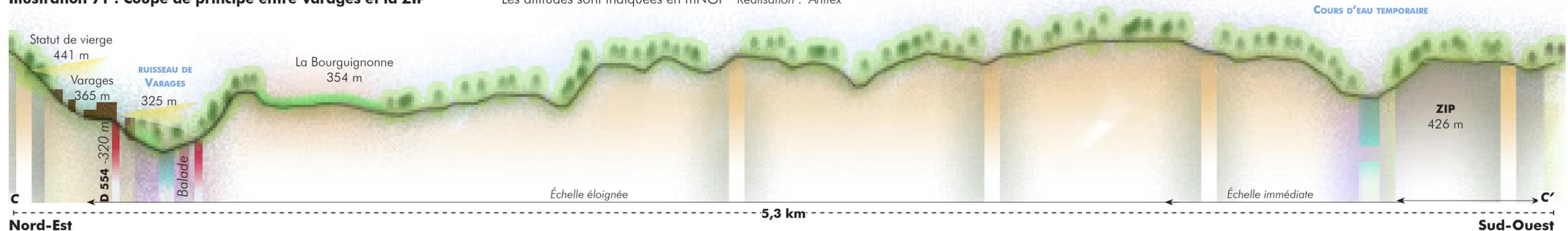
- Orientation
- Couvert boisé

Visibilité :

- ZIP et chemin d'accès imperceptibles

Illustration 71 : Coupe de principe entre Varages et la ZIP

Les altitudes sont indiquées en mNGF Réalisation : Artifex



Nord-Est

Sud-Ouest

2 - à 5,7 km à l'Est du site d'étude - Depuis les abords de Barjols



Type de perception :

- Dynamique depuis la route
- Statique depuis les habitations

Type de lieux :

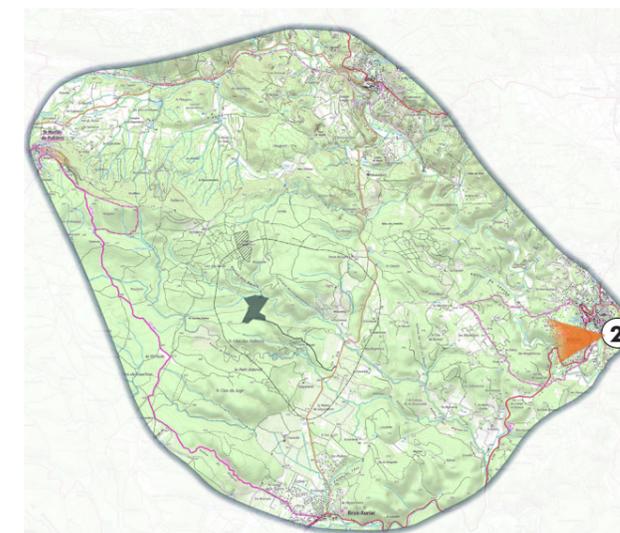
- Paysage du quotidien
- Lieu de vie
- Lieu de passage

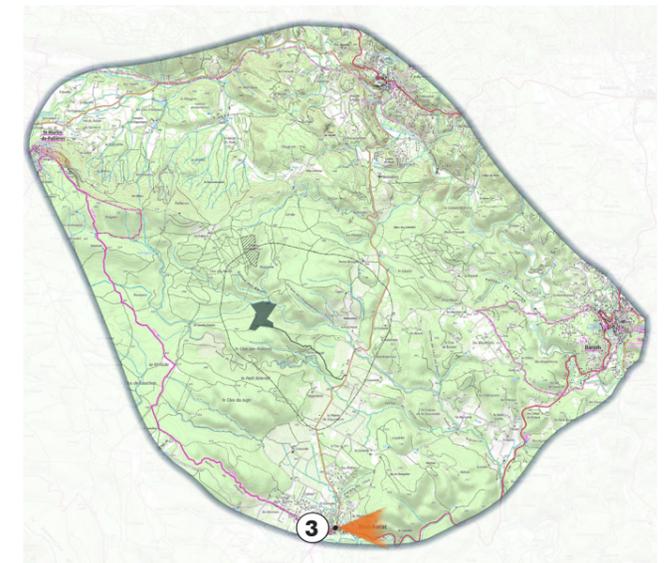
Ecrans visuels :

- Couvert boisé
- Relief
- Distance
- Orientation

Visibilité :

- ZIP et chemin d'accès imperceptibles



3 - à 3,5 km au Sud du site d'étude - Depuis Brue-Auriac**Type de perception :**

- Dynamique depuis les rues
- Statique depuis les habitations

Type de lieux :

- Lieu de vie
- Lieu de passage

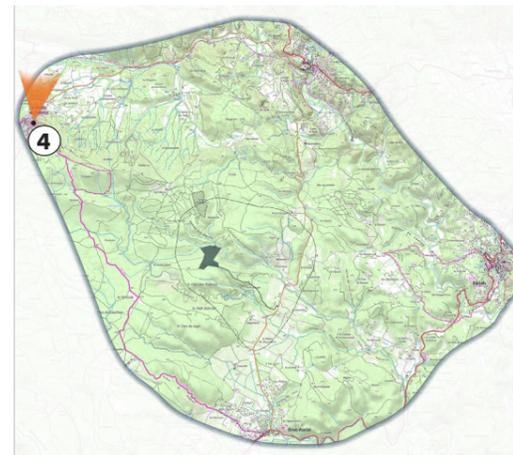
Ecrans visuels :

- Végétation
- Urbanisation
- Orientation du village à l'opposé du site, tourné vers le Sud

Visibilité :

- Site d'étude imperceptible

Le village ancien de Brue-Auriac tourne le dos au site d'étude, se trouvant en contrebas des collines arborées, à environ 252 m. Même le pigeonnier, monument historique protégé, est encore en situation basse par rapport au site d'étude.

4 - à 4,5 km au Nord-Ouest du site d'étude - Depuis les lisières Nord de St-Martin-de-Pallières**Type de perception :**

- Dynamique depuis les routes

Type de lieux :

- Lieu touristique, patrimonial
- Lieu de vie
- Lieu de passage

Ecrans visuels :

- Végétation
- Urbanisation
- Relief
- Orientation du village vers le Nord

Visibilité :

- Site d'étude imperceptible

Cette photographie révèle une des vues possibles donnant sur le Nord, depuis le magnifique site de St-Martin-de-Pallières, aux abords du château. La partie Sud est composée de collines couvertes de forêts méditerranéennes, sans lien visuel avec le site d'étude (constitué de sa ZIP et du chemin d'accès).

A RETENIR

A l'échelle éloignée, les lieux de vie et les sites permettant de profiter de panoramas sur les paysages n'offrent aucune vue vers le site d'étude, composé de la ZIP et du chemin d'accès. En effet, ces lieux tournent le dos à ce dernier (St-Martin-de-Pallières, Varages). Barjols est cerné de collines arborées, tandis que Brue-Auriac est éloigné, en situation plus basse que le site. Enfin, les sites inscrits et classés à St-Martin-de-Pallières, les monuments historiques protégés sont dans cette même situation, éloignés et sans lien visuel avec le site d'étude.